

## **AVIS du CSE sur le Livre IV dans le cadre du Projet de réorganisation de la Banque CCF**

Les élus du CSE CCF en clôture du parcours social lié au projet de réorganisation du réseau de la Banque prennent acte des remerciements adressés à la CSSCT, mais déplorent le décalage persistant entre les discours de la Direction et la réalité vécue sur le terrain et remontée par les élus.

S'agissant de la cible organisationnelle

Les charges de travail cible (« DILO – Day in the Life Of ») ont été mesurées sans se baser sur une estimation fiable et réaliste des temps passés à chaque activité.

En découle, des écarts de ciblage et d'analyse d'activité nous faisant craindre des erreurs de dimensionnement d'équipes dans divers services, avec comme conséquence directe une dégradation des conditions de travail propre à cultiver les risques psycho-sociaux.

Aussi, les élus ont été sidérés de découvrir, en matière de compétences et de formation, que le référentiel des métiers avait été totalement remanié sans aucune consultation préalable. De fait il est impossible de vérifier que les impacts de la transformation sur les fiches de postes ont été correctement pris en compte.

L'enquête liée au livre IV a montré que 60% des salariés se disent déjà fatigués depuis les 12 derniers mois et que 23% des salariés sont sujets à un risque d'épuisement professionnel élevé ou très élevé, avant même le début du projet.

La transformation va donc s'appliquer sur un corps social déjà épuisé et fragilisé par toutes les épreuves qu'elle a traversées dans les années récentes.

Certes des dispositifs de prévention secondaire existent mais ils doivent être améliorés. Quant à la prévention primaire, elle repose sur une organisation du travail bien conçue, or on a déjà vu précédemment que le travail sur l'organisation cible était insuffisant.

La tentative de relativiser les conclusions de l'expertise indépendante, en affirmant que les écarts entre les chiffres de l'expert et ceux produits par la Direction sont « statistiquement très limités », constitue une manœuvre visant à banaliser des désaccords d'analyse aux conséquences bien réelles sur les équipes.

Dans le contexte d'une réorganisation bancaire touchant directement aux effectifs, aux conditions de travail et aux équilibres des agences, toute approximation, même marginale, est inacceptable et non sans risque. Ce n'est pas une question d'écart théorique, mais de personnes, de collègues, et de leurs perspectives professionnelles et personnelles, sans compter un report d'activités sur les salariés qui vont porter la transformation de la Banque CCF.

La Direction nous a affirmé que « chaque salarié compte », or les pratiques observées depuis le début de ce processus ne traduisent en rien cette affirmation.

Dans un secteur bancaire en pleine mutation, soumis à une pression constante sur les résultats, les choix opérés dans ce projet témoignent bien davantage d'une logique financière que d'une volonté réelle d'accompagnement humain.

Les inquiétudes largement exprimées par les salariés – perte de repères, surcharge de travail, incertitudes sur les mobilités contraintes – n'ont pas trouvé de réponse satisfaisante.

Si la Direction affirme vouloir maintenir un dialogue social « ouvert, transparent et respectueux », nous ne pouvons que constater un dialogue à sens unique, dans lequel les alertes, les recommandations des élus et les conclusions d'experts sont systématiquement édulcorées ou mises à distance.

A travers cet avis, nous souhaitons rappeler encore une fois à la direction ses responsabilités sociales, humaines, organisationnelles, civiles et pénales dans la mise en œuvre de cette réorganisation qui aura, à n'en pas douter, des impacts profonds et durables sur les salariés.

Ce projet insuffisamment travaillé en amont et conduit au pas de charge peut se terminer en accident industriel et en crise humaine, qui vont malheureusement souvent de pair.

En conséquence, et au regard de l'ensemble de ces éléments, nous exprimons un avis défavorable sur le livre IV, le projet de réorganisation de la Banque CCF et alertons sur les conséquences du projet en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.